

Merci, Mesdames et Messieurs, d'avoir bien voulu consacrer une partie de votre été à l'importante conférence pour laquelle nous sommes réunis. Vous participez ainsi à l'élaboration d'un plan d'action qui sera aussi vital pour l'avenir économique de notre pays que pourront l'être les récents progrès constitutionnels pour notre avenir politique.

En remontant dans le temps, nous constatons qu'un grand nombre de Canadiens - dont ceux qui faisaient partie de l'administration publique - ont déjà pu croire qu'il incombait au gouvernement de définir la politique sociale et la politique économique du Canada. Selon eux, le gouvernement était mieux placé que quiconque pour connaître et défendre les intérêts nationaux et le secteur privé devait se plier aux décisions du secteur public.

Cette vision des choses a provoqué de profondes divisions entre différents groupes d'intervenants, de même qu'entre ces groupes et les gouvernements qu'ils élisaient successivement. Les discussions relatives à la gestion des affaires publiques ont souvent incité les membres du milieu de l'enseignement, les gens d'affaires, les syndicalistes et les dirigeants politiques à proposer - en très grand nombre - leurs propres solutions pour redonner à l'économie la vigueur souhaitée. Or, souvent, ces solutions longuement et péniblement mûries ne donnaient pas les résultats escomptés.

Ces échecs notoires étaient principalement attribuables à l'absence d'intervention de la part des personnes les plus directement touchées par les changements préconisés.

Les années 80 ont marqué un tournant dans la gestion des affaires publiques. Les Canadiens ont exigé, comme jamais auparavant, de participer activement aux décisions ayant une incidence sur leur avenir collectif. À l'instar des récentes négociations constitutionnelles, l'Initiative de la prospérité a bénéficié de l'apport de tous les Canadiens qui y ont joué un rôle actif. Je ne crois pas que les décideurs, qu'ils oeuvrent au sein du secteur privé ou du secteur public, se soient parfaitement adaptés à ce nouveau mode de fonctionnement. Même s'il reste encore un long chemin à parcourir à cette fin, le processus s'avère fort enrichissant pour tous ceux qui y participent.

En quoi le plan d'action auquel nous travaillons actuellement est-il différent des solutions proposées précédemment?

Des Canadiens de toutes les régions du Canada contribuent à l'établissement de ce plan d'action. En raison du temps - soirées et fins de semaine - et de l'argent - oui, une partie de leur impôt - qu'ils y consacrent, ils ne seront satisfaits que si leurs recommandations donnent lieu à de véritables changements.